

## Légumes destinés au marché frais – Normes de classement pour les pertes de superficie 2024

Les normes de classement fournissent à l'industrie des fruits et légumes une terminologie uniforme visant à décrire la qualité et l'état des denrées agricoles offertes sur le marché. Agricorp utilise des normes de classement afin de déterminer si la récolte produite est de qualité acceptable. Ces normes sont également utilisées dans le cas de demandes d'indemnisation. Les normes de classement d'Agricorp sont basées sur les normes du *United States Department of Agriculture* et des normes canadiennes sur l'agriculture, le cas échéant.

Produit	Norme de classement	Seuil
<b>Légumes-racines</b>		
<b>Carottes</b>	Diamètre minimum (standard) : ¾ po Diamètre minimum (Jumbo) : 1 ¾ po Longueur minimum : 4 ½ po Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Ne doivent pas être molles, flasques, ratatinées ou rugueuses, difformes ou altérées par des racelles secondaires (la carotte ne doit pas être côtelée, rainurée ou bosselée en raison d'excroissances secondaires). Doit être exempte de dommages causés par la maladie ou les insectes.	Sol minéral : 13 800 lb/acre Sol noir : 15 400 lb/acre Sol organique : 9 300 lb/acre
<b>Carottes miniatures</b>	Diamètre : ½ – ¾ po Les normes de classement doivent être conformes aux dispositions du contrat conclu avec le transformateur.	Sol noir : 7 400 lb/acre Sol minéral : 7 500 lb/acre
<b>Céleris-raves</b>	Diamètre minimum : 2 po Doivent être exempts de défauts et de dommages causés par les insectes.	8 000 lb/acre
<b>Échalotes françaises</b>	Diamètre minimum : ¾ po Doivent être exemptes de dommages causés par la maladie ou les insectes.	6 200 lb/acre
<b>Ail</b>	Diamètre minimum : 1 ½ po Doit présenter les caractéristiques de la variété; doit être mature, compact; les gousses doivent être bien remplies et assez rebondies. Doit être exempt de moisissures, de pourriture et de dommages causés par la maladie, les insectes ou autres. Chaque bulbe doit être contenu dans sa gaine extérieure.	1 200 lb/acre
<b>Oignons verts</b>	Diamètre : ¼ – 1 po Longueur (sans les racines) : 8 – 24 po Doit être bien formé, ferme, exempt de pourriture, de tiges florifères, de racines, de corps étrangers, et de dommages causés par la maladie, les insectes, les blessures mécaniques ou autres. Les extrémités doivent être vertes et exemptes de dommages (feuilles brisées ou meurtries).	16 400 bottes/acre
<b>Oignons d'Espagne</b>	Diamètre minimum : 2 ¾ po Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Doivent être exempts de pourriture et de dommages causés par la maladie et les insectes et exempts de collets épais et de tiges florifères.  <u>Catégories et calibres</u> Gros – diamètre minimum de 3 po Moyen – diamètre de 2 ¾ – 3 po	Sol minéral : 10 700 lb/acre Haute densité dans un sol minéral : 15 600 lb/acre
<b>Oignons jaunes</b>	Standard : diamètre minimum de 1 ¾ po Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Doivent être exempts de pourriture et de dommages causés par la maladie et les insectes. Doivent être exempts de collets épais et de tiges florifères.	Solé ou transplant dans un sol minéral : 15 800 lb/acre Solé ou transplant dans un sol noir : 17 100 lb/acre
<b>Poireaux</b>	Diamètre : ¾ po non paré Doivent présenter les caractéristiques de la variété.	Sol minéral ou noir : 9 900 unités/acre
<b>Panais</b>	Diamètre de la couronne : 1 – 3 po Longueur minimum : 5 po Doivent présenter les caractéristiques de la variété, être fermes (résistants à une pression modérée), exempts de dommages causés par la maladie, les insectes et les rongeurs, exempts de pourriture, de dommages liés au gel ainsi que de pourriture molle (spongieux et poreux).	5 800 lb/acre

Produit	Norme de classement	Seuil
<b>Légumes-racines (suite)</b>		
<b>Radis en bottes</b>	Diamètre : $\frac{5}{8}$ – 1 $\frac{1}{8}$ po Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Doivent être bien formés, lisses, fermes et exempts de pourriture, de fendillements, de crevasses de croissance, de coupures et de pourriture molle. Doivent être exempts de dommages causés par le gel, la maladie, les insectes ou autres. Les extrémités des radis en bottes doivent être fraîches et exempts de pourriture, sans jaunissement ou autre décoloration.	En bottes : 70 paquets de 100 bottes
<b>Radis – cello</b>	Diamètre : $\frac{3}{4}$ – 1 $\frac{1}{4}$ po Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Doivent être bien formés, lisses, fermes et exempts de pourriture, de fendillements, de crevasses de croissance, de coupures et de pourriture molle. Doivent être aussi exempts de dommages causés par le gel, la maladie, les insectes ou autres.	3 000 lb/acre
<b>Betteraves rouges</b>	Diamètre : 1 $\frac{1}{4}$ – 3 po Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Doivent être exemptes des dommages qui ne peuvent être supprimés sans que le légume perde plus de 5 p. 100 de son poids total.	9 200 lb/acre
<b>Rutabagas</b>	Petit : diamètre 2 – 4 po Moyens : diamètre de 4 – 6 po Large : diamètre de 6 po ou plus Longueur maximum : 1 $\frac{1}{2}$ fois le diamètre Doivent être exempts de maladie, de blessures dues au gel et de dommages causés par les insectes. Doivent être exempts de dommages ou de décolorations situés à plus d'un pouce de la surface ou de tout dommage ou défaut autre que les crevasses de croissance observées sur la moitié supérieure du rutabaga. Doivent être exempts de crevasses de croissance non cicatrisées, ou qui sont décolorées, et altèrent l'apparence du légume ou qui sont à une profondeur de plus de $\frac{1}{8}$ po dans le cas des rutabagas ayant un diamètre de 2 à 4 po, ou de $\frac{1}{4}$ po dans le cas des rutabagas d'un diamètre de 4 à 6 po, ou de $\frac{3}{8}$ po dans le cas des rutabagas d'un diamètre supérieur à 6 po.	9 800 lb/acre
<b>Patates douces</b>	Diamètre : 1 $\frac{3}{4}$ – 3 $\frac{1}{2}$ po Longueur : 3 – 9 po Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Le légume doit être ferme, lisse, bien formé, exempt de dommages dus au gel, de décomposition interne, de pourriture noire, d'autres dommages ou de bletissement humide, et doit être exempt de dommages graves causés par des racelles secondaires, des germes, des coupures, des meurtrissures, des cicatrices, des crevasses de croissance, ainsi que de pourriture des racines ou autres maladies, de larves de taupin, de charançons ou autres insectes ou de dommages d'autres origines.	4 400 lb/acre
<b>Navets</b>	Diamètre : 1 $\frac{3}{4}$ – 2 $\frac{1}{4}$ po Doivent être exempts de défauts et de dommages causés par les insectes et doivent être de forme ovale à ronde. <u>Navet blanc</u> : 2 à 2 $\frac{1}{2}$ po de diamètre Doivent être entièrement blancs et à moitié ronds. <u>Navet blanc et mauve</u> La couleur mauve doit débiter à au moins $\frac{1}{4}$ po de la couronne.	6 200 lb/acre
<b>Autres légumes</b>		
<b>Gourganés</b>	Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Les fèves doivent être exemptes de pourriture et de dommages causés par la poussière, les meurtrissures, les feuilles, le gel, la grêle, les maladies, les insectes, et les dommages d'origine mécanique ou autre.	2 200 lb/acre
<b>Haricots verts ou jaunes</b>	Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Les haricots doivent être de grosseur uniforme, sans courbure exagérée; ils doivent être bien formés, luisants, fermes, exempts de pourriture molle, et exempts de dommages causés par les feuilles, les tiges, la grêle, le gel, les maladies et les insectes.	1 600 lb/acre
<b>Petits pois</b>	Doivent présenter les caractéristiques de la variété et ne sont pas excessivement petits, ni trop déformés ou remplis d'eau. Les petits pois doivent être fermes, sans pourriture ni dommages causés par les calices noirs, le gel, le fendillement, la grêle ou d'autres maladies. Les pois doivent occuper plus des $\frac{2}{3}$ de la gousse.	910 lb/acre
<b>Mais sucré</b>	Doit présenter les caractéristiques de la variété. L'épi doit être exempt de charbon, de pourriture, de vers et de dommages causés par les vers, et ne pas présenter de rouille, de décoloration, de maladie et de dommages causés par la machinerie. L'épi doit avoir suffisamment de grains tendres et laiteux et doit avoir des rangées de grains passablement bien développés. L'épi doit être recouvert de spathes vertes, fraîches et entières. L'épi ne doit pas être difforme ou rabougri. L'épi doit présenter au moins 6 po de grains comestibles et les grains non développés ne doivent pas occuper plus du quart de l'épi.	480 douzaines/acre



Produit	Norme de classement	Seuil
<b>Légumes-fruits (suite)</b>		
<b>Tomates</b>	<p><u>Catégorie 1</u> : Tomates rondes : diamètre standard – 2 po (les tomates de 1 ½ – 2 po sont considérées petites). Tomates italiennes : diamètre minimum – 1 ¼ po</p> <p><u>Catégorie 2</u> : Tomates rondes : diamètre minimum – 1 ¾ po Tomates italiennes : diamètre minimum – 1 ¼ po</p> <p>Présentent les caractéristiques de la variété. Les tomates doivent être exemptes de pourriture et de bletissement, de blessures dues au gel; elles ne doivent pas être ratatinées ni ridées, et doivent être exemptes de dommages causés par la maladie ou les insectes ainsi que de pourriture apicale.</p>	<p>Tomates et tomates sur paillis : 12 700 lb/acre Tomates, tuteur sur paillis : 16 000 lb/acre Tomates italiennes : 12 700 lb/acre Tomates italiennes sur paillis : 14 800 lb/acre Tomates italiennes, sur tuteur, sur paillis : 16 000 lb/acre</p>
<b>Melons d'eau</b>	Doivent présenter les caractéristiques de la variété, y compris la forme. Doivent être exempts de dommages causés par la maladie, les insectes, la chaleur excessive, la grêle et le vent. Sans cœur blanc ou creux.	Melon d'eau, transplant sur paillis : 1 600 unités/acre
<b>Zucchinis</b>	Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Doivent être exempts de dommages causés par la maladie, les insectes, l'échaudage, la grêle et le vent.	Zucchini (densité normale) : 6 100 lb/acre  Haute densité : 11 000 lb/acre
<b>Légumes-feuilles</b>		
<b>Pak-choï</b>	Doit présenter les caractéristiques de la variété. Les tiges qui comportent des branches et des feuilles doivent mesurer entre 6 et 14 po de longueur. Les branches doivent être charnues, vernissées et blanches et doivent être pourvues de feuilles de forme ovoïde. Les feuilles aux bords dentelés doivent être vernissées et rigides. Doit être exempt de dommages causés par la maladie ou les insectes, de brunissement aux extrémités, de pourriture, de marques d'échaudage, de nervation brune et ne doit pas présenter de signes de montée à graines.	<p>Pak-choï, jeune : 4 200 lb/acre Pak-choï, jeune, petit : 2 700 lb/acre Pak-choï, choi sum : 2 700 lb/acre Pak-choï, gros : 5 400 lb/acre</p>
<b>Brocoli</b>	<p><u>Brocoli destiné au marché frais</u> : Diamètre de la couronne : 2 ½ – 5 po Longueur de la couronne : 2 ½ po – 5 po Ne doit pas être décoloré et doit être exempt de dommages causés par la maladie ou les insectes ou autres. Ne doit pas présenter de cœur creux.</p> <p>Unité = botte de 1 à 3 têtes</p> <p><u>Brocoli destiné à la transformation</u> : Selon le contrat conclu avec le transformateur.</p>	<p>Brocoli destiné au marché frais, transplant : 2 800 unités/acre Brocoli destiné au marché frais, transplant, haute densité : 2 800 unités/acre Brocoli de transformation: 3 000 lb/acre Brocoli de transformation, transplant : 3 300 lb/acre</p>
<b>Choux de Bruxelles</b>	Diamètre : 1 – 2 po Longueur maximum : 2 ¾ po Doivent être d'un vert franc et exempts de pourriture et de dommages causés par les insectes.	2 300 lb/acre
<b>Choux-fleurs</b>	<p><u>Choux-fleurs destinés au marché frais</u> – Diamètre minimum : 5 po Doivent avoir une tête compacte (pomme solide, sans espace vide). Les feuilles enveloppantes doivent être vertes. Un maximum de six feuilles enveloppantes peut recouvrir l'extrémité de la pomme ou se trouver entre les fleurettes. Les pommes doivent présenter les caractéristiques de la variété. Les pommes ne doivent pas présenter une coloration anormale et ne doivent pas avoir une apparence granuleuse; elles doivent être exemptes de moisissures, de dommages causés par la maladie et les insectes, de pubescence (présence de duvet sur les fleurettes) et de tige creuse. Choux-fleurs de transformation - Selon le contrat conclu avec le transformateur.</p>	<p>Choux-fleurs et transplant de choux-fleurs : 2 800 unités/acre  Choux-fleurs destinés à la transformation : 4 000 lb/acre  Choux-fleurs destinés à la transformation, transplant : 4 000 lb/acre</p>
<b>Céleri</b>	<p>Diamètre minimum : 2 ½ po Longueur minimale du pied : 12 po Les tiges doivent être fermes, luisantes, et présenter les caractéristiques de la variété (nombre de branches et longueur du pied et aspect trapu de ce dernier). Doit être exempt de toute décoloration foncée ou noire.</p> <p><u>Céleri de transformation</u> : Selon le contrat conclu avec le transformateur.</p>	<p>Céleri : 7 900 unités/acre  Céleri, haute densité : 10 100 unités/acre</p>
<b>Choux (d'été et d'hiver)</b>	<p>Diamètre minimum : 5 po Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Les pommes ne doivent pas être flétries ni éclatées ni former de tiges florifères. Les pommes doivent être exemptes de pourriture, de bletissement ainsi que de dommages causés par la maladie ou les insectes sur plus de 3 feuilles de la pomme. Les marques d'échaudage ne doivent pas être visibles sur plus de ¼ po de la région de la couronne ou sur plus de 2 feuilles extérieures.</p>	<p>Chou d'été et d'hiver et chou d'été et d'hiver, transplant : 13 400 lb/acre Chou d'été biologique : 11 000 lb/acre Chou d'hiver biologique : 11 000 lb/acre</p>

Produit	Norme de classement	Seuil
<b>Légumes-feuilles (suite)</b>		
<b>Choux de Chine</b>	Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Doivent être bien formés et les feuilles doivent être serrées et denses. Doivent être exempts de dommages causés par la maladie ou les insectes, de brunissement sur les extrémités, de pourriture, de marques d'échaudage, de nervation brune ou ne pas présenter de signes de montée à graines.	Chou de Chine, sol noir : 8 900 lb/acre  Chou de Chine, sol minéral : 8 900 lb/acre
<b>Brocolis chinois</b>	Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Les tiges doivent mesurer entre 6 et 8 po de longueur. Doit être récolté juste avant l'effloraison. Ne doivent pas être décolorés et doivent être exempts de dommages causés par la maladie ou les insectes ou autres.	3 100 lb/acre
<b>Choux verts</b>	Longueur de la couronne : 4 – 5 po Doivent présenter les caractéristiques de la variété et être exempts de dommages causés par la maladie et les insectes.	3 500 lb/acre
<b>Laitue</b>	Doit présenter les caractéristiques de la variété. Doit être exempt de dommages causés par la maladie ou les insectes, de brunissement aux extrémités, de pourriture, de marques d'échaudage, de nervation brune et ne doit pas présenter de signes de montée à graines.  Unité = pomme ou plant	<u>Laitue Boston</u> Sol noir : 6 300 unités/acre Transplant, sol minéral : 6 000 unités/acre <u>Laitue en feuilles</u> Sol noir : 7 100 unités/acre Transplant, sol minéral : 6 000 unités/acre <u>Laitue pommée</u> Sol noir : 4 100 unités/acre Transplant, sol minéral : 2 700 unités/acre <u>Laitue romaine</u> Sol noir : 6 600 unités/acre Transplant, sol minéral : 4 600 unités/acre
<b>Mesclun</b>	Longueur des feuilles : au moins 4 po Les feuilles ne doivent pas être percées ni présenter de jaunissement ou de brunissement et doivent être exemptes de dommages causés par les insectes.	0 lb/acre  La perte de récolte doit être totale.
<b>Feuilles de moutarde</b>	Doivent présenter les caractéristiques de la variété. Ne doivent pas être décolorés et doivent être exempts de dommages causés par la maladie ou les insectes ou autres.	2 400 lb/acre
<b>Jeunes épinards</b>	Les feuilles doivent être vert foncé et exemptes de défauts.	0 lb/acre  La perte de récolte doit être totale.
<b>Épinards</b>	Les feuilles ne doivent pas être percées ni présenter de jaunissement ou de brunissement, ni de signes de montée à graines; elles doivent être exemptes de dommages causés par la maladie ou les insectes.	1 030 lb/acre
<b>Navette comestible à fleurs</b>	Doit présenter les caractéristiques de la variété. Ne doit pas être décoloré et doit être exempt de dommages causés par la maladie ou les insectes ou autres.	Navette comestible à fleurs : 2 300 lb/acre Navette comestible à fleurs, type mieu : 2 300 lb/acre